

UNION EUROPÉENNE DES PRODUCTEURS  
DE GRANULATS

---

Une industrie durable pour une Europe durable

V i s i o n  
à l'horizon 2020  
pour une  
industrie  
des granulats  
durable



Le secteur des granulats compte quelques

**15 000**  
ENTREPRISES

(des PME pour la plupart)

qui exploitent

**25 000**

CARRIÈRES & GRAVIÈRES à travers l'Europe,

et emploient

**230 000**  
PERSONNES

directement ou indirectement

représentant un chiffre d'affaires de

**15** MILLIARDS D'EUROS

En Europe, la production du secteur des granulats représente

**2.7** MILLIARDS DE TONNES/AN,

La demande moyenne étant de

**5.2**  
TONNES

/HABITANT/AN

## L'industrie européenne des producteurs de granulats

L'UEPG représente l'industrie européenne des producteurs de granulats, avec des membres répartis dans 30 pays, 15 000 entreprises (des PME pour la plupart) qui extraient dans 25 000 carrières et gravières, employant quelque 230 000 personnes.

Avec une demande annuelle et des chiffres de production de 2,7 milliards de tonnes, un chiffre d'affaires de 15 milliards d'euros, 25 000 sites d'extraction et 15 000 entreprises, l'industrie européenne des producteurs de granulats est le secteur industriel le plus important hors secteur énergétique.

Le terme de granulats désigne le sable, les graviers, la roche concassée, les granulats marins ainsi que les matériaux recyclés.

## Quelques faits & chiffres

Les granulats sont la ressource la plus utilisée après l'eau et l'air. La question n'est pas de savoir si nous en avons besoin mais plutôt où se les procurer de la façon la plus durable.

L'UEPG développe une culture de la santé et de la sécurité en Europe par la création de Comités spécialisés dans chacune de ses associations membres ainsi que le partage de bonnes pratiques.

Plus de 150 études de cas sur la biodiversité disponibles sur le site [www.uepg.eu](http://www.uepg.eu) démontrent la compatibilité de l'extraction de granulats avec la protection de l'environnement.

L'UEPG œuvre pour la promotion du concours développement durable, reconnaissant et encourageant l'excellence industrielle dans les trois piliers du développement durable tels qu'ils sont décrits dans le présent document concernant la vision de l'industrie.

## Acteur à l'échelle locale

Le rayon couvert par le transport routier, typiquement de 50 km environ, représente un frein. La bonne combinaison des moyens de transports (rail et voies navigables) ainsi que l'accès aux ressources locales près du lieu où se situe la demande permettent de réduire les distances et les coûts de transport, les émissions de CO<sub>2</sub> et l'encombrement des infrastructures de transport.

# Notre vision à l'horizon 2020 pour une industrie des granulats durable

L'avenir de toute profession dépend de sa faculté à anticiper les besoins de la société et à innover de manière durable. Depuis longtemps, les granulats provenant de carrières et de gravières servent de fondation pour des bâtiments et des infrastructures. Chaque année, 2,7 milliards de tonnes sont nécessaires à la construction et à la rénovation d'hôpitaux, d'écoles, de maisons individuelles, de routes, de voies ferrées, de voies navigables, de barrages et de digues de protection contre les inondations, à l'aménagement des plages et à la protection des côtes. Les granulats sont le matériau en vrac le plus utilisé sur notre planète. La question n'est pas de savoir si nous en avons besoin mais plutôt où se les procurer de la façon la plus durable.

Les granulats ne peuvent être extraits que dans des carrières et des gravières où se sont produits des dépôts géologiques propres à cette utilisation. Même si l'Europe est autosuffisante en termes de granulats, l'accès aux ressources locales sur le long terme devient un défi plus important, entre autres du fait de l'image parfois négative et dépassée de l'industrie des granulats et de l'effet «NIMBY» ou «où vous voudrez mais pas chez moi».

Au cours des cinq dernières années, l'industrie européenne des producteurs de granulats - avec l'industrie de la construction de façon plus générale - a souffert d'une récession importante en Europe. Elle s'est maintenant adaptée aux nouveaux défis économiques, environnementaux et sociaux et aborde l'avenir avec un optimisme prudent alors que certains pays connaissent encore une baisse de la production.

L'industrie intensifiera ses efforts en faveur d'une extraction et d'une production respectueuses de l'environnement et efficaces dans l'utilisation des ressources, en faveur d'un bilan d'excellence en termes de santé et de sécurité, en faveur d'une politique de bon voisinage, tout en offrant des perspectives de travail attirantes pour les jeunes. Ces efforts vont de pair avec une réglementation simplifiée et intelligente favorisant le retour de la croissance en Europe dans les secteurs de l'économie et de la construction.

Cette vision de l'UEPG à l'horizon 2020 a pour but de fixer des objectifs et des ambitions pour l'industrie européenne des producteurs de granulats afin de contribuer à la réalisation de notre objectif essentiel : une industrie des granulats durable pour une Europe durable. La vision 2020 de l'UEPG concerne l'industrie et ses acteurs. Elle permettra d'identifier les besoins législatifs et politiques permettant d'atteindre nos ambitions et dans cette optique, elle servira de base pour définir les positions du secteur.



Arnaud Colson  
Président de UEPG



# Placer l'excellence en matière de santé et de sécurité au coeur de nos activités



## Notre objectif

**Zéro accident pour l'ensemble de nos employés, prestataires, sous-traitants et visiteurs d'ici à 2020**

## Le défi

Les statistiques montrent qu'il existe des marges de progrès en termes de sécurité. D'abord, la collecte de données doit s'améliorer ; par ailleurs, la sensibilisation et la formation à la sécurité doivent être renforcées. Les entreprises ont introduit une culture de la santé et de la sécurité visant à réduire le nombre d'accidents ou d'incidents avec arrêt de travail et favorisant des environnements de travail sûrs. Tout accident d'un employé ou d'un sous-traitant est jugée inacceptable.

## Notre solution

Les membres de l'UEPG doivent prendre en compte de façon systématique la santé et la sécurité. C'est pourquoi chaque association nationale doit mettre en place un Comité santé et sécurité, si ce n'est déjà fait. À l'avenir, chacune d'entre elles se chargera de collecter auprès de ses membres des données relatives à la sécurité.

L'UEPG revoit la définition de la collecte de données relatives à la santé et à la sécurité (les indicateurs du développement durable UEPG) pour permettre de mesurer les progrès ou d'identifier les reculs. Elle a déjà adopté les définitions relatives à la sécurité CSI (initiative du ciment pour le développement durable).

L'UEPG et ses associations nationales membres continueront à promouvoir des campagnes telles que l'accord de dialogue social concernant la silice cristalline alvéolaire (NePSi), garantissant un accès sûr aux engins mobiles (Safer by Design), partageant des exemples efficaces en termes de coûts pour améliorer la santé et la sécurité dans les carrières et les gravières, exemples à mettre en œuvre par les entreprises (guide UEPG des bonnes pratiques de santé et de sécurité).

# Garantir **un accès durable** aux **ressources locales**, en optimisant le transport



## Notre objectif

**L'utilisation des terrains pour l'extraction doit être reconnue comme une activité d'intérêt général au même titre que l'agriculture, la sylviculture, l'eau et la nature et doit avoir le même degré de priorité**

## Le défi

Il est de plus en plus difficile de relever des défis tels que la concurrence dans l'utilisation des terres, l'absence ou la complexité des politiques relatives aux granulats, la longueur des procédures d'autorisation, le syndrome « NIMBY » ou encore l'accès aux ressources locales à long terme. Ce dernier élément est essentiel pour la réduction des coûts et des distances de transport, la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et pour éviter l'encombrement des infrastructures de transport.

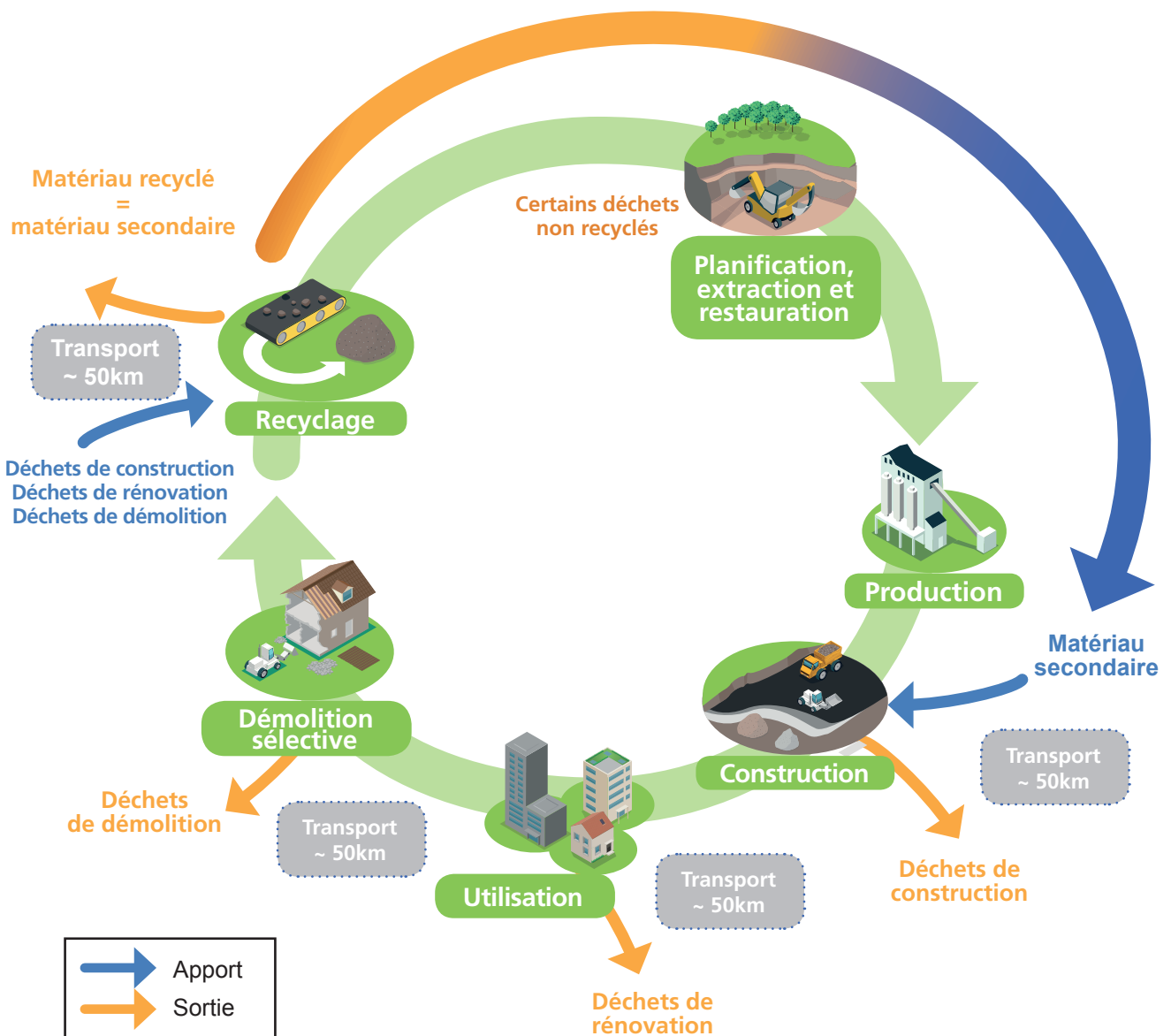
## Notre solution

Depuis le début, l'UEPG suit de près la stratégie de l'Union européenne relative aux matières premières. Disposant d'un siège au sein du groupe de la Commission européenne sur les approvisionnements en matières premières, l'UEPG développe ses arguments sur la disponibilité des données géologiques ; elle défend notamment les intérêts de l'industrie des granulats en matière de planification de l'aménagement des territoires et de procédures d'attribution des permis.

L'UEPG et ses membres continueront à lancer des campagnes expliquant pourquoi les carrières et les gravières sont utiles et quelle est leur valeur ajoutée pour la société (« Make The Link » – Mineral Products Association, UK). L'UEPG est également représentée dans le groupe de travail de l'Union européenne sur l'utilisation durable des ressources naturelles ainsi que dans la plateforme « Business@Biodiversity » (Entreprise et Biodiversité) ; elle poursuivra sa contribution à l'élaboration de solutions à long terme garantissant un approvisionnement durable en granulats.

# Développer l'économie circulaire grâce à l'efficacité, au recyclage et à la restauration

Vers une économie circulaire pour les granulats





Notre objectif  
**Démontrer la contribution de  
 l'industrie des granulats à  
 l'économie circulaire d'ici 2020**

**Le défi**

Notre industrie doit acquérir une efficacité maximum à toutes les étapes du cycle de vie, ce qui signifie optimiser l'extraction, la production et le transport, la proximité, le développement de l'économie locale, l'utilisation des matériaux, le recyclage et enfin la restauration des milieux naturels.

De nombreux aspects de la législation européenne ainsi que des initiatives favorisent une société européenne du recyclage et appellent à la fixation d'objectifs à l'échelle de l'Union européenne alors que les indicateurs ne sont pas encore entièrement mis en place ou sont inappropriés, comme l'indicateur de consommation de matières premières basé sur le poids. La gamme des outils politiques va des produits innovants aux nouvelles technologies en passant par les objectifs de recyclage, la taxation des ressources et l'interdiction des décharges.

**Notre solution**

L'industrie européenne des producteurs de granulats fait partie intégrante de l'économie circulaire et joue un rôle essentiel dans la durabilité totale de la construction. Tous les membres de l'UEPG contribuent déjà à l'économie circulaire par l'excellence dont ils font preuve dans leurs opérations quotidiennes, l'utilisation optimisée des gisements, le recyclage et la restauration des milieux.

L'UEPG soutient l'utilisation de matériaux recyclés, à condition que les normes techniques exigées soient respectées et que cette utilisation se fasse dans une démarche viable d'un point de vue écologique et économique.

Le potentiel du recyclage et les chiffres qui lui sont associés doivent être réalistes et ne pas susciter de faux espoirs suggérant qu'il pourrait remplacer l'extraction des granulats naturels.

L'UEPG a mis en place un groupe de travail Recyclage pour évaluer les instruments politiques et répondre aux attentes des décideurs européens.

# Améliorer l'aménagement du territoire et les politiques d'attribution des permis



## Notre objectif

**Aider les membres de l'UEPG à mettre en place une politique nationale concernant les granulats d'ici 2020**

## Le défi

L'Europe dispose globalement de suffisamment de matières premières non énergétiques, dont de grandes quantités de granulats. L'accès aux gisements de granulats n'est pas suffisamment assuré, parfois même volontairement inadapté, lorsque la planification de l'utilisation des sols ne tient compte que de la demande intérieure. Même si l'industrie des granulats est un acteur à l'échelle locale, les importations et les exportations ne doivent pas être limitées car certaines régions peuvent manquer de granulats tandis que d'autres disposent d'un surplus.

## Notre solution

L'UEPG réclame une politique nationale ou régionale des granulats garantissant que les ressources sont sécurisées et exploitées de façon durable d'un point de vue économique, sur la base de principes de développement durable qui tiennent compte des données économiques, environnementales et sociales ainsi que des spécificités géologiques.

Mettre en place des politiques d'aménagement du territoire pour assurer que l'accès aux gisements de granulats soit sécurisé soit de façon générale, indépendamment du besoin domestique en granulats, ou au moins de façon suffisante pour couvrir les besoins des générations présentes et futures au sein des zones de marché.

Les « zones d'extraction » effectives sont déterminées uniquement après la réalisation d'une évaluation fondée et équilibrée des différentes options n'excluant pas autrement les zones protégées.

Dotée d'un siège au groupe de la Commission européenne sur les approvisionnements en matières premières et au groupe de travail chargé de l'aménagement du territoire et de l'attribution des autorisations, l'UEPG est au cœur du débat.



# Veiller à la **cohérence** entre la **legislation européenne** et **nationale**



## Notre objectif

**La mise en œuvre cohérente et l'application effective de la législation européenne/nationale existante d'ici 2020**

## Le défi

Dans une industrie hautement compétitive, l'accès restrictif aux ressources et les études d'incidence inutilement coûteuses réduisent la marge bénéficiaire déjà faible des producteurs de granulats. La difficulté d'accès aux financements affaiblit davantage la compétitivité d'un secteur constitué principalement de PME. Dans certains pays, des extractions ainsi que des décharges illicites créent une distorsion inacceptable dans ce qui devrait être un système fonctionnant avec des règles équitables.

## Notre solution

L'UEPG réclame une politique européenne adaptée aux PME en réduisant les démarches administratives et en faisant la promotion d'une réglementation intelligente, par exemple par une meilleure mise en œuvre de la législation existante plutôt que par l'ajout de nouvelles obligations.

De plus, le chevauchement des obligations concernant l'industrie extractive porte préjudice à la compétitivité. De ce fait, la législation européenne doit être simplifiée. À cet égard, l'UEPG apporte à la Commission européenne et à ses membres son soutien concernant la clarification de la législation européenne et nationale.

Les coûts d'exploitation sont fortement influencés par les politiques européennes et celles des États membres concernant l'approvisionnement énergétique ainsi que par le cadre réglementaire. Le coût de la conformité réglementaire ne cesse d'augmenter, affectant la compétitivité des entreprises. L'UEPG organise des rencontres politiques et des conférences avec des décideurs au niveau européen afin de faire part de ces préoccupations et de proposer des solutions constructives pour l'industrie européenne des producteurs de granulats.

# Promouvoir la performance environnementale



## Notre objectif

**L'UEPG soutient ses membres afin que l'extraction responsable des granulats ne soit pas automatiquement interdite pour des raisons environnementales**

## Le défi

Des sites d'extraction de granulats gérés de manière responsable ont un impact minime sur l'environnement dans son ensemble, y compris sur le paysage, l'eau, l'air et la biodiversité. Malgré l'orientation européenne sur les activités des industries extractives situées dans le périmètre Natura 2000, l'extraction des granulats est souvent exclue à tort, du fait d'une perception erronée selon laquelle cette activité porterait préjudice à l'environnement.

## Notre solution

Plus de 150 cas d'études, disponibles sur [www.uepg.eu](http://www.uepg.eu), montrent que les carrières et gravières en activité et restaurées, dont beaucoup sont situées dans le périmètre Natura 2000 ou d'autres zones de conservation, sont des havres de biodiversité. En fait, certains producteurs de granulats pourraient même ajouter « Biodiversité et contribution aux services écosystémiques » parmi leur gamme de produits.

L'UEPG encouragera activement ses associations membres à favoriser la biodiversité au sein de leurs entreprises adhérentes, et, lorsque cela est approprié, à s'associer à des ONG locales, des universités, centres de recherche et autres parties prenantes.

L'UEPG va également accroître ses efforts pour mesurer les progrès sur la biodiversité avec des indicateurs biodiversité et des ateliers pour démontrer leur application sur le terrain.



# Sensibiliser le grand public au rôle sociétal de l'extraction de granulats



Notre objectif

**Chaque membre de l'UEPG mettra en place d'ici à 2020 une campagne nationale pour mettre en valeur les aspects bénéfiques du secteur pour la société**

## **Le défi**

Le rôle positif de l'industrie européenne des producteurs de granulats n'est souvent pas apprécié à sa juste valeur ; ceci est dû au manque de connaissance sur l'utilisation des granulats pour nos besoins quotidiens tels que le logement, la construction d'écoles, d'hôpitaux, de routes, de voies ferrées, de protections contre les inondations, la protection des côtes et l'aménagement des plages. Avec un chiffre d'affaires de plus de 15 milliards d'euros, l'industrie représente un secteur très important et contribue à l'emploi local ainsi qu'à l'héritage européen.

## **Notre solution**

L'UEPG mettra en place et soutiendra les initiatives nationales et européennes dans le domaine des relations publiques et de la construction durable de ses membres et des acteurs européens. L'UEPG encourage ses membres à organiser des journées portes ouvertes à l'échelon national ou régional et des visites de décideurs. Le cas échéant, elle encourage l'utilisation des médias sociaux.

# Promouvoir la **valeur ajoutée** de l'industrie des granulats pour les **communautés locales**



## Notre objectif

**Encourager les membres de l'UEPG à organiser des manifestations ouvertes au grand public, à développer des outils de communication ainsi qu'une formation aux relations publiques d'ici 2020**

## Le défi

L'Union européenne des producteurs de granulats encourage tous ses membres à exploiter de façon responsable. Malgré les progrès réalisés, une image dépassée de l'industrie et l'effet « NIMBY » entravent les nouveaux projets ou les extensions de carrières existantes. Cela est dû en partie à un manque de communication externe, ce qui peut entretenir la méfiance de la part des communautés locales. Par conséquent, le public n'est souvent pas conscient des aspects positifs du secteur.

## Notre solution

Étant donné que l'industrie des producteurs de granulats est un acteur local, les matières premières sont utilisées pour des projets de construction à l'échelle locale. De plus, les entreprises de granulats fournissent des emplois à l'échelle locale et paient l'impôt sur les sociétés. Par ailleurs, l'extraction de granulats est une activité temporaire, si bien que les producteurs restaurent les carrières et les gravières, une fois l'extraction terminée, pour les transformer par exemple en parcs naturels ou en zones de loisirs.

Des exemples tels que le guide sur les politiques de bon voisinage (Norsk Bergindustri, Norvège), des enquêtes et la coopération avec la presse locale (initiative en Basse-Rhénanie, Allemagne) montrent de manière transparente les activités et les contributions positives de l'industrie des granulats. Autres exemples à suivre : « Les journées de l'arbre » (FdA, Espagne), les guides pour une communication externe efficace (SBMI, Suède) et des sessions spécialisées pour former de futurs professionnels du métier (WKÖ, Autriche). L'UEPG envisage de renforcer sa communication et ses relations publiques à travers son groupe de travail.

# Présenter l'industrie des granulats comme une **perspective professionnelle attractive**



Notre objectif

**Encourager les membres de l'UEPG à accroître la sensibilisation par des relations publiques, des agences pour l'emploi et des établissements scolaires en présentant les possibilités de métiers qu'elle offre pour les hommes et les femmes**

## **Le défi**

Les aspects positifs de l'industrie des granulats sont souvent ignorés, si bien qu'elle n'est pas considérée comme une voie offrant des opportunités intéressantes. Les jeunes en particulier ne considèrent pas l'industrie des granulats comme un employeur a priori attractif alors qu'elle peut offrir des opportunités à tous les niveaux de qualification aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

## **Notre solution**

L'UEPG et ses membres organisent des classes en plein air, des journées portes ouvertes pour les écoles ainsi que les universités et lancent ou poursuivent des projets avec ces dernières. Les membres de l'UEPG organisent ou parrainent des expositions et des salons pour présenter nos métiers aux générations futures. Le développement des nouvelles technologies et les compétences nouvelles sont de la plus haute importance pour une industrie innovante et moderne.

# Garantir un **approvisionnement responsable** ainsi qu'une **excellence** en termes de **service** et **satisfaction client**



Notre objectif

**Obtenir la reconnaissance de notre industrie comme un fournisseur de biens et de services fiables et responsables vis-à-vis de tous ses clients situés en aval, particulièrement les industries du béton et de la route**

## **Le défi**

Au cours des 25 dernières années, l'industrie européenne des producteurs de granulats a été traditionnellement le fournisseur de produits de grande qualité. Les applications existantes ainsi que les nouvelles applications high-tech (trains à grande vitesse, autoroutes modernes, gratte-ciels, tunnels, filtration de l'eau) exigent des niveaux de développement de produit encore plus élevés pour répondre à des normes et des certifications toujours plus strictes. Les exigences augmentent également, comme par exemple pour la Déclaration environnementale de produit (DEP) et d'autres liées au Règlement des produits de construction (RPC). Parallèlement, les industries de la route et du béton introduisent de nouveaux critères pour garantir l'approvisionnement responsable en granulats.

## **Notre solution**

Les experts de l'industrie des granulats s'assurent que les normes techniques sont respectées dans les documents CEN TC 154 et les autres documents CEN TC associés. Le Comité technique de l'UEPG contribue à l'approvisionnement responsable pour les produits de construction.

UEPG compte des  
membres dans  
**30** PAYS.

LES MEMBRES DE L'UEPG





UEPG AISBL  
European Aggregates Association  
Secrétariat général  
Rue d'Arlon 21 - 1050 Bruxelles - Belgique  
Tel: +32 2 233 53 00  
Email : [secretariat@uepg.eu](mailto:secretariat@uepg.eu)  
[www.uepg.eu](http://www.uepg.eu)

Registre de transparence de l'UE : 15340821653-49

**Crédits photos**

P3 - Photothèque Lafarge France  
P4 - Photothèque CEMEX France/Cédric Hesly  
P5 - Photothèque Lafarge France  
P6 - UEPG/ " Vers une économie circulaire des granulats "   
P7 - Ljubisa Danilovic  
P8 - Photothèque Lafarge France  
P9 - Photothèque UEPG  
P10 - Photothèque Chartre Environnement des industries de carrières, UNICEM, France  
P11 - Photothèque CEMEX France  
P12 - UEPG Concours Développement Durable 2013, Rudus, Lake Mellilanjärvi, Finlande  
P13 - Photothèque Chartre Environnement des industries de carrières, UNICEM, France  
P14 - Jiri Skupien/photothèque VINCI